

**SEANCE DU VINGT-CINQ MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 19

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 20

Convoqués le :  
18/03/2025

**Etaient présents :** Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjointes au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents :** Monsieur Léo KANNY, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

**Etaient excusés :** Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Claudie FUZEWSKI

**Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2025-05- Approbation du Compte de Gestion - Budget Principal -  
EXERCICE 2024**

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-21,  
**VU** le budget primitif et les décisions modificatives budgétaires de l'exercice 2024,  
**VU** le compte administratif 2024 dressé par Monsieur le Maire de Moulins-lès-Metz,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le Service de Gestion Comptable de Metz et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire précise que le Service de Gestion Comptable de Metz a transmis à la commune, par voie dématérialisée, son compte de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin comme la loi lui en fait obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Service de Gestion Comptable de Metz,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 18 mars 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ADOpte** le compte de gestion du trésorier principal pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice, par :

20 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

**Approuvé à l'unanimité.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20250325-2025-05DCM-DE

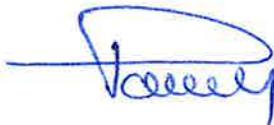
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025

Notification : 27/03/2025

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 25/03/2025

Le secrétaire de séance,  
Nicolas POIRIER



Le Maire,  
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.